

Le Journal Officiel du District de Football

des Pyrénées-Orientales Pays Catalan



**Fédération Française de Football
Ligue d'Occitanie
District des Pyrénées-Orientales Pays Catalan**



**OFFICIEL 66 N°22 DU 23/01/26
SAISON 2025/2026**

**L'OFFICIEL 66 N°22 DU 23/01/26
SAISON 2025/2026**

Page 1 sur 6

**JOURNAL OFFICIEL
NUMERIQUE DU
DISTRICT DE
FOOTBALL DES
P-O PAYS CATALAN**

**Tél : 04.68.54.61.11
770 avenue d'Argelès Sur
Mer 66100 PERPIGNAN**

**secretariat@pyrenees-orientales.fff.fr
http://pyrenees-orientales.fff.fr**

**L'OFFICIEL 66
Saison 2025/2026**

Horaires d'ouverture :
▪ mardi, mercredi, jeudi
09h à 12h30 –14h à 18h.
▪ Lundi, vendredi 09h à
12h–14h à 17h.

N° et mail de l'astreinte des élus
le week-end (uniquement)
A partir du vendredi 17h00
06 10 84 48 53
secretaire.general@pyrenees-orientales.fff.fr

Comité Directeur plénier

REUNION PLENIERE DU 19/01/26 EN VISIO PV N°4

Président : Eric WATTELLIER

Président Délégué : Marc WATTELLIER

Vice-Président : Hassan ACHLOUJ (excusé)

Vice-Président : Vincent GRISORIO

Vice-Président : Gérard ANCEL

Secrétaire Général : Christophe SALMERON

Secrétaire Adjointe : Annick COUEFFEC (excusée)

Tresorier Général : Olivier GRAVOSQUI

Tresorier Adjoint : Régis SANCHEZ

Membres présents : Gérard ANCEL, Jean-Luc GARCIA, Vincent GRISORIO, Philippe MARCO-GREGORI, Roger MARTIN, Nelson MARTINS, Marc PAULY, José PICHENNEY, Didier ROMERO, Régis SANCHEZ

Excusés : Benjamin GEORGEL, Miguel GONZALEZ

Assistant : Olivier ASTRUIT (CTD DAP), Philippe REFFIER (Directeur Administratif)

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente à l'unanimité (du 10/11/25 PV N°3), le Comité Directeur prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

• Conformément aux articles 11.2.3 du règlement intérieur et 101 des règlements généraux de la Ligue d'Occitanie, les décisions des comités directeurs et bureaux des districts sont susceptibles d'appel auprès de la Commission Régionale d'Appel de la Ligue d'Occitanie dans les conditions de forme et délai de l'article 190 des R.G. de La FFF.

CORRESPONDANCE

Courriel de Maître Philippe CAPSIE : du 16/01/26. Pris note, Réponse sera faite.

DEMANDE DE LICENCE D'ARBITRE HONORAIRE

- Mr Mario ANDRE CARDOSO. Avis favorable du Comité Directeur
- Mr Abderrazak SOUISI. Avis favorable du Comité Directeur

AFFECTATION ARBITRES

Sur proposition de la CDA le Comité Directeur valide sa demande d'affectation d'arbitres.

Le Journal Officiel du District de Football

des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

LUTTE CONTRE LES INCIVILITES

Comme annoncé lors de la dernière AG du district, la mise en place du référent sécurité en D1, D2, D3 et D4 est conseillée pour cette saison. En revanche à partir de la saison **2026/2027**, il sera **obligatoire** d'avoir un référent sécurité pour le **CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 1**. Il sera préconisé pour les autres catégories (D2, D3 et D4). Le rôle et les modalités seront expliqués avant la mise en place effective.

Mise en place de la commission prévention sécurité médiation, c'est un outil d'aide aux clubs pour tout ce qui va être gestion de matches et difficultés autour des rencontres. **Cette commission est déjà active, pour faire remonter les problèmes, il faut envoyer un mail au secrétariat du District qui le transmettra à la commission pour suite à donner.**

La fédération française de football nous a doté de 5 caméras GoPro portatives qui pourront être mises sur les arbitres et être utilisées sur certaines rencontres. Ces caméras pourront être utilisées pour des raisons dissuasives, préventives, mais également pédagogiques si besoin. **Le 1^{er} match sur lequel sera expérimentée la caméra est la rencontre de Coupe du Roussillon séniors (1/4) FC CLAIRA ST LAURENT / SP PERPIGNAN NORD (date à fixer)**

Un barème de bonne conduite par équipes et championnats entraînant des retraits de points en fin de saison sera mis en place pour 2026/2027. **Cette mesure sera expliquée en AG.**

DEROGATION

Le Comité Directeur accorde une dérogation au FC CLAIRA ST LAURENT pour utiliser le terrain « entraînement classé actuellement en T7 » en attendant la validation de la FFF (rencontres de district uniquement).

INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CD ET INVITES

Didier ROMERO :

- Proposition des arbitres officiels qui seront désignés sur les 1/4 de Finale de Challenge Bazataqui et de Coupe du Roussillon Séniors.
- Le Comité Directeur valide la proposition de la CDA.

Olivier ASTRUIT :

- Nouveaux championnats territoires 2026/2027, une réunion de travail aura lieu le 30/01/26 avec des représentants du district de l'Aude.
- La Finale Départementale du Festival Foot U13 Pitch du 28/03/26 aura lieu à CLAIRA.

Le Président
Eric WATTELLIER

Le Secrétaire Général
Christophe SALMERON

L'OFFICIEL 66 N°22 DU 23/01/26
SAISON 2025/2026

COMMISSION DES CHAMPIONNATS

REUNION DU 20/01/26 – PV N°20

Président : Jean-Claude DELATRE

Secrétaire : Régis SANCHEZ

Présents : Jean-Luc GARCIA, Katya GOZZO, Louis NIFOSI, Jean-Claude RICHARD

Excusés : Miguel GONZALEZ, Vincent VANDEVILLE

- *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

SENIORS

CORRESPONDANCE

AS PRADES : du 20/01/26, informant que le match D3 du 25/01 PRADES / ASPRES se jouera à 13h00 sur le stade synthétique Ulysse MARTIN (le stade CAYUELA étant fermé par arrêté municipal), en ouverture d'une rencontre Féminines Séniors (afin que les féminines puissent utiliser seules les vestiaires après le départ des séniors). La Commission donne avis favorable.

MATCHES REMIS

Tous les matches séniors des 17 et 18/01/26 non joués ont été remis et sont à jour sur le site du district. Un mail a été également envoyé aux clubs avec les nouvelles dates.

- Les matches de Coupe du Roussillon au 01/02/26 sont reportés à une date à fixer, sauf le match CLAIRA ST LAURENT / SP PERPIGNAN NORD, pour rattraper la journée du 18/01/26.
- Il en est de même pour le Challenge René Bazataqui du 01/02/26.

Le Journal Officiel du District de Football

des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

JEUNES

CALENDRIER U17 TERRITOIRE MASCULIN

Le District de l'Aude a confirmé que, sous réserve de recours, c'est le club du GROUPEMENT FRESQUEL – CABARDES qui était qualifié pour le Championnat U17 Territoire Masculin. Le club de TRAPEL FC voulant faire appel en Ligue de cette décision, le match ALBERES - ARGELES / FRESQUEL – CABARDES ou TRAPEL FC du 25/01/26 N°55396895 est reporté dans l'attente de la décision de la Commission Régionale d'Appel de la LFO.

CORRESPONDANCE

ENTENTE FOURQUES TROUILLAS : du 16/01/26, informant qu'il n'a qu'une équipe U13 Animation engagée. L'équipe II en U13 Animation Poule D est annulée. En conséquence une place est disponible dans cette poule (l'exempt 2).

MATCHES REMIS

Tous les matches de Coupe du Roussillon Jeunes des 17 et 18/01/26 non joués ont été remis au 21-22/02/25 et sont à jour sur le site du district. Un mail a été également envoyé aux clubs avec les nouvelles dates. Il est loisible aux clubs de disputer leur rencontre en semaine sur accord écrit des deux parties.

Rappel Article 7 Alinéa 1 des Epreuves officielles

g)... Au cours d'une saison, **à partir de deux (2) matches de championnat, consécutifs ou non, reportés à la suite d'un arrêté de fermeture édicté par le propriétaire pour cause d'impraticabilité du terrain, le club doit fournir dès le troisième arrêté, un terrain de repli répondant aux exigences de l'épreuve**. A défaut de proposer un terrain de repli, la commission peut prononcer, après examen des éléments factuels, outre l'inversion de la rencontre pour ce qui concerne les rencontres de la phase Aller, une sanction envers le club fautif pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. Pour un terrain privé, hormis l'arrêté, la même procédure est applicable. Le District se réserve dans tous les cas le droit de procéder à une enquête...

Le Président
J-C DELATRE

Le Secrétaire
R. SANCHEZ

L'OFFICIEL 66 N°22 DU 23/01/26
SAISON 2025/2026

Commission du Football Féminin

REUNION DU 21/01/26 – PV N°18

Présents : François BARZIC, Olivier DUBUISSON, Annick COUEFFEC, Katya GOZZO,
Excusée : Emmanuelle SIMON BAIG

- *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

CHALLENGE U17F

Suite à l'accord des deux clubs, le match de Challenge d'Hiver U17F PRADES / CABESTANY du 18/01/26 est reporté. Il doit se rattraper en semaine ou le 31/01/26. En tout état de cause, si les deux clubs ne peuvent pas trouver de date leur convenant, ils peuvent d'un commun accord demander à ne pas jouer cette rencontre (pas d'enjeu sportif, 3 journées pour faire jouer les U17F dont le championnat n'est composé que de 3 équipes - pas d'amende pour ces matches).

TIRAGES CHALLENGE J-C LE GOFF & CR U15F

- Le 04/02/26 à 10h15 pour le Challenge LE GOFF
- Le 18/02/25 à 10h15 pour la CR U15F

La coordonnatrice,
Annick COUEFFEC

